



Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026886

HAL Id: hceres-02026886

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026886>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Strasbourg (Unistra), dispensée essentiellement en présentiel au sein de la Faculté des sciences historiques, offre une formation en histoire de l'art et en archéologie au sein de deux parcours distincts dès la première année.

La spécialisation commençant dès la première année permet une formation disciplinaire tant en histoire de l'art qu'en archéologie tout en offrant des unités d'enseignement complémentaires dans l'une ou l'autre des deux disciplines qui constituent le socle de cette licence. Chacun des deux parcours offre en effet des enseignements qui couvrent l'art et l'archéologie des mondes européens et extra-européens de la préhistoire à nos jours. La spécialisation s'appuie sur une progression au long des trois années de la licence, en associant enseignements disciplinaires, enseignements en langues vivantes et en langues anciennes, projets pédagogiques et stages d'immersion professionnelle tant pour les étudiants d'histoire de l'art que pour ceux d'archéologie, grâce à une bonne synergie de la formation avec les institutions culturelles et patrimoniales publiques et privées de Strasbourg, d'Alsace, mais aussi du Grand-Est, de Paris et de certaines villes allemandes ou suisses faisant partie du réseau transrhénan.

Analyse

Objectifs

La licence *Histoire de l'art et d'archéologie* (HAA) de l'Université de Strasbourg offre une formation spécialisée dès la première année de la licence avec une progressivité interne à chacun des deux parcours au cours des trois années de licence. Le dossier d'autoévaluation de la formation insiste d'emblée sur sa spécificité en rappelant que si les disciplines histoire de l'art et archéologie sont proches, elles demandent des compétences et visent des objectifs spécifiques. C'est pourquoi il a été décidé de créer deux parcours dissociés entre histoire de l'art et archéologie. Toutefois, la proximité de ces disciplines permet la mise en place de passerelles via des options ouvertes par les disciplines complémentaires et la définition d'un même objectif pédagogique de formation à la réflexion historique à partir des cultures visuelles et matérielles, grâce à l'acquisition et la maîtrise de l'exposition écrite et orale d'une argumentation structurée sur les plans historique, iconographique et stylistique.

Chacun des deux parcours décline les attendus de la formation en objectifs scientifiques et professionnels.

Le parcours *Histoire de l'art* vise des compétences d'étude de l'objet d'art (peinture, sculpture, architecture, gravure), de sa valorisation (histoire des collections, des musées, des textes critiques ou esthétiques), en dégagant le contexte historique et culturel. La formation permet l'accès à la spécialité de master à vocation recherche *Histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine* proposé par l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Strasbourg. Ce continuum licence-master permet de préparer notamment le concours de l'Institut national du patrimoine, pour les métiers de la conservation, celui d'assistant qualifié du patrimoine, d'attaché de conservation, de conservateur du patrimoine, de chargé d'études documentaires. Les étudiants ayant obtenu la licence peuvent se diriger vers l'enseignement et la recherche via une poursuite d'études, ou les métiers de la communication et de l'animation dans les services culturels des collectivités locales et territoriales (animateur du patrimoine) ou dans des musées privés, dans le secteur touristique ou le marché de l'art. Les étudiants peuvent également viser des métiers de l'audio-visuel très variés.

Le parcours *Archéologie* offre une formation générale en préhistoire européenne, antiquité classique, égyptienne et orientale, et moyen-âge, sur les deux premières années de la licence. Une spécialisation plus importante intervient en troisième année sur deux aires culturelles choisies par l'étudiant (parmi celles évoquées ci-dessus). Le parcours est construit pour que les étudiants acquièrent les techniques de fouille et les savoir-faire du métier d'archéologue.

Organisation

Comme cela a été souligné au point précédent, les deux parcours de la licence *Histoire de l'art et archéologie* sont ouverts parallèlement dès la première année. Les enseignements sont généralistes (y compris en sciences connexes) dans les unités d'enseignement (UE) 1, 2 et 3, professionnalisants dans l'UE 4 (en dehors du semestre 1 où le programme est plus méthodologique). Les deux parcours suivent une progression parallèle relativement indépendante, puisque ne sont mutualisés que les options, les langues vivantes et les enseignements connexes (lettres, arts visuels, géographie, théologie, langues anciennes). La construction similaire des deux parcours va dans le sens d'une spécialisation et d'une professionnalisation croissantes de la première à la troisième année de Licence. Toutefois, la structure du parcours *Histoire de l'art* conserve un enseignement de culture générale plus longuement que celle du parcours *Archéologie* qui adopte dès le semestre 1 (S1) une approche progressive des méthodes de l'archéologie. Cependant, en première année de licence (L1), un « atelier devant œuvres » - présenté de façon peu claire dans la maquette - correspond également à cet objectif d'approfondissement de la culture générale des étudiants.

L'enseignement est organisé de telle manière que les étudiants sont confrontés à la multiplicité des styles et des supports artistiques qu'ils peuvent observer, analyser et modéliser lors d'ateliers construits en collaboration avec les institutions culturelles.

Dans le cadre du parcours *Archéologie*, sont proposées, parallèlement à l'offre commune de formation qui intègre d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (SHS), des options complémentaires de langues anciennes sous la forme d'un diplôme d'université (DU) proposé en enseignement à distance (EAD), ce qui implique un coût supplémentaire pour l'étudiant qui choisirait cette option. Ce parcours met en avant un projet professionnel avec deux stages obligatoires, animés entre autres par des chargés de cours issus du CNRS, de l'INRAP (Institut national de l'archéologie préventive), du Pôle archéologique interdépartemental rhénan etc.) pour souligner l'intégration scientifique de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La licence HAA, qui appartient à l'offre de formation de la faculté des sciences historiques comprenant également la licence *Histoire*, la licence *Humanités* et la licence professionnelle *Guide conférencier*, s'inscrit dans une offre nationale classique même si la dissociation entre histoire de l'art et archéologie dès la L1 peut paraître originale. En effet, la plupart des formations en histoire de l'art et archéologie offrent traditionnellement une distinction plus tardive, en troisième année de licence (L3), tout en proposant une spécialisation dès la première année grâce au jeu des options. Elle s'intègre dans un réseau local, régional, national et transfrontalier avec l'Allemagne et la Suisse alémanique (Bâle essentiellement).

La formation bénéficie du soutien scientifique de l'unité mixte de recherche (UMR 7044) Archimède à laquelle appartiennent la plupart des enseignants titulaires, ainsi que des acteurs de l'archéologie préventive (INRAP, PAIR-Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan). L'histoire de l'art s'appuie quant à elle sur l'équipe d'accueil (EA 3400) ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe) à laquelle appartiennent tous les enseignants-chercheurs titulaires de l'institut d'histoire de l'art. Localement et régionalement, la formation entretient des collaborations avec la haute école des arts du Rhin (HEAR), la direction régionale des arts et de la culture (DRAC) Grand-Est, le service régional de l'Inventaire Grand-Est (SRI), le fonds régional de l'art et de la culture (FRAC) Alsace, et les musées de Strasbourg.

La licence HAA s'inscrit désormais dans une offre régionale comprenant également la licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Lorraine et dans le cadre du Grand-Est la licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Bourgogne et celle de l'Université de Franche-Comté.

Equipe pédagogique

La formation dispose de deux équipes pédagogiques qui constituent deux commissions pédagogiques auxquelles appartiennent les enseignants intervenant dans chacun des parcours, le directeur de la faculté et des représentants étudiants. Des enseignants intervenant dans chacun des deux parcours peuvent appartenir à chacune des commissions pédagogiques. En histoire de l'art, l'équipe pédagogique est constituée de huit enseignants-chercheurs (deux maîtres de conférences en arts des mondes anciens et contemporains, deux maîtres de conférences habilités à diriger des recherches en arts des mondes anciens et contemporains, ainsi que quatre professeurs des universités en arts des mondes anciens et deux en arts des mondes contemporains), de trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) en histoire de l'art de l'époque moderne, et de trois chargés de cours. Il s'agit d'une équipe pédagogique qui possède une structuration statutaire équilibrée, mais qui aurait besoin de renforcer le nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires. Elle se réunit régulièrement et invite à l'occasion le directeur de la faculté lorsque des questions nécessitent son arbitrage. En archéologie, l'équipe pédagogique, équilibrée du point de vue des enseignants statutaires, est constituée de dix enseignants-chercheurs (cinq professeurs dont quatre en archéologie des

mondes anciens et un en préhistoire, et cinq maîtres de conférences en archéologie des mondes anciens) et de huit chargés de cours (CNRS, INRAP, PAIR...), auxquels s'associent selon les besoins des doctorants allocataires moniteurs et des chargés de cours qui sont amenés à se prononcer sur les modalités des examens et du contrôle des connaissances.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier d'autoévaluation de la mention indique que l'attractivité de la licence *Histoire de l'art et archéologie* de Strasbourg est attestée par des effectifs constants, environ 440 étudiants en moyenne par an sur le contrat 2013-2017. Les effectifs de première année sont relativement stables, avec un léger rebond en 2014-2015 avec 244 inscrits contre 222 en 2013-2014 et 228 en 2015-2016.

Le nombre d'étudiants ayant réussi leur licence s'élève à 74 en 2013-2014 et à 81 en 2014-2015, soit un tiers des étudiants inscrits en première année de licence.

Bien qu'il existe un observatoire chargé du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) et une association d'anciens étudiants, *Alumni*, de l'Unistra, il n'y a pas eu d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants sortant de cette formation. Si certains étudiants peuvent intégrer la licence professionnelle *Guide-conférencier* au sein de l'Université de Strasbourg, la majorité des étudiants issus de cette formation poursuivent leurs études en master, à l'Unistra ou dans une autre université. Le porteur de la formation espère un meilleur suivi des étudiants grâce à l'action de l'ORESIPÉ et de l'association des *Alumni*. L'implication de l'équipe pédagogique sur ce point n'est pas mentionnée.

Place de la recherche

La licence HAA est animée par des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des acteurs de la recherche archéologique et du patrimoine qui initient progressivement les étudiants à la culture générale artistique et archéologique au cours des deux premières années pour déboucher sur une spécialisation scientifique en troisième année avec une évaluation reposant notamment sur la rédaction de dossiers de recherche. L'initiation à la recherche est donc progressive et prend tout son sens en L3. Dans le parcours *Histoire de l'art*, depuis 2013, existent des modules spécifiques. Les membres de l'équipe pédagogique présentent leurs recherches et initient les étudiants à la méthodologie de la recherche au sein des UE « pratiques de l'histoire de l'art » (au S5) et « initiation à la recherche » (au S6). Le parcours *Archéologie* procède de la même manière. L'UE « méthode de l'archéologie », assurée au S5 par plusieurs enseignants, favorise le traitement scientifique des données de l'archéologie. La réalisation de dossiers et des stages de terrain et de prospection archéologique constituent une bonne initiation à la recherche pour les étudiants qui peuvent bénéficier des supports scientifiques des UMR dont Archimède ainsi que de la maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA) de Strasbourg.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation de la formation est envisagée comme l'acquisition des compétences méthodologiques et des savoirs inhérents aux deux parcours d'histoire de l'art et d'archéologie dès la première année de licence. Il est cependant souhaité de pouvoir mieux articuler les deux parcours décrits ci-dessous par une présentation des spécificités au sein d'un module de projet professionnel commun.

Dans le parcours *Histoire de l'art*, les savoir-faire s'acquièrent à travers l'étude des objets d'art en tant que supports dans un contexte de réalisation et de réception. L'étude porte sur les œuvres d'art produites de l'antiquité à nos jours. La réflexion sur la professionnalisation est abordée dès le S2 grâce à un module « projet professionnel ». Les étudiants organisés en groupes doivent travailler sur un métier lié aux différents secteurs d'activités auxquels ouvre la formation en histoire de l'art. Des enquêtes de terrain et des recherches sur le métier choisi donnent lieu à une synthèse collective qui est validée par un enseignant référent. Cette activité est semble-t-il plébiscitée par les étudiants et l'équipe pédagogique. Au S6 sont organisées des conférences dans le cadre d'un module « projet professionnel » où des acteurs des métiers de la culture et du patrimoine (conservateur du patrimoine, attaché ou assistant de conservation, animateur du patrimoine, guide-conférencier, régisseur d'œuvres, chargé des publics, commissaire-priseur, antiquaire, galeriste) présentent leur activité et les moyens d'y parvenir. Par ailleurs, les étudiants doivent effectuer, en L2, un stage court dans une institution culturelle, à l'issue duquel ils doivent rédiger un rapport. Les étudiants ne souhaitant pas poursuivre leurs études dans un master peuvent suivre un stage long de six à huit semaines. Enfin, un voyage d'étude, en L3, permet de familiariser les étudiants avec les cadres culturels de la production artistique.

Le parcours *Archéologie* répond à la même exigence intellectuelle et méthodologique par une formation concrète aux savoir-faire du métier d'archéologue grâce à 6 unités d'enseignement appelées « méthodes de l'archéologie », à deux stages obligatoires en L2 et L3 et à un module de « projet professionnel » dès le S2 au sein duquel interviennent des professionnels de l'archéologie.

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est cohérente, tant pour ce qui est de la définition des professions accessibles que du descriptif des compétences acquises à l'issue des deux parcours.

Place des projets et des stages
<p>Les étudiants doivent construire leur projet professionnel dès la première année et remettre un rapport au référent de leur choix. Dans le parcours <i>Histoire de l'art</i>, ils sont également encouragés à suivre des stages libres à leur initiative mais en lien avec les métiers visés par la formation en L1. Ils sont obligés de suivre deux stages conventionnés et évalués, l'un court (d'une à deux semaines) dès la deuxième année de licence, l'autre long (six à huit semaines) en troisième année de licence dans une institution culturelle ou auprès d'un acteur de la culture ou du patrimoine. Ce dernier stage fait l'objet d'un double suivi à la fois par un maître de stage sur place et par un correspondant universitaire pour les étudiants qui ne souhaitent pas suivre l'initiation à la recherche. Le stage donne lieu à la production d'un mémoire de stage mais il n'est pas prévu de soutenance. L'évaluation est faite en commun par le maître de stage et l'enseignant référent.</p> <p>Dans le parcours <i>Archéologie</i>, la structuration des stages répond aux mêmes impératifs et exigences de formation méthodologique et intellectuelle. Cependant, si la durée du stage est la même en deuxième année, elle n'est que de deux à trois semaines pour le stage de troisième année. Ces stages s'effectuent au sein d'institutions culturelles, d'opérateurs publics ou privés de l'archéologie préventive (INRAP, PAIR, ANTEA) ou au sein de l'Université de Strasbourg et du centre national de la recherche scientifique (CNRS). Un référent enseignant encadre les stages. La validation se fait par le biais d'un oral pour le premier et d'un rapport de stage pour le second.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier d'autoévaluation insiste sur les accords « Erasmus + » avec le Trinity College de Dublin et l'Université de Leicester, ainsi que sur l'accord avec l'université américaine « the Holy Cross », avec lesquels s'effectue l'essentiel des échanges internationaux, même si quelques échanges ont également lieu avec l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchéquie et la Turquie pour l'Europe et le monde méditerranéen, ainsi que les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Japon pour le monde extra-européen. Le parcours de licence franco-allemand avec Bamberg et le réseau EUCOR peuvent être également sollicités par les étudiants si ceux-ci maîtrisent l'allemand. La formation attire une quarantaine d'étudiants étrangers, soit environ 10 % des effectifs des trois années de la licence.</p> <p>L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire à chaque semestre. L'étudiant peut choisir d'y ajouter un enseignement d'une langue ancienne, offert au cours des semestres 2 à 5. Il peut aussi, et c'est sans doute le cas pour les étudiants empêchés, s'inscrire à un diplôme d'université (DU) enseigné à distance (EAD) pour les langues anciennes. Le dossier n'indique pas si la même démarche est possible pour les langues vivantes.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'équipe pédagogique a mis en place une grille d'équivalences qui permet à des candidats souhaitant intégrer la licence en L2 ou L3 d'y accéder à condition de répondre aux exigences pré-requises indiquées par l'équipe pédagogique. L'entrée en première année de licence, quant à elle, ne nécessite pas de prérequis.</p> <p>La structuration identique de la formation en histoire de l'art et en archéologie, ainsi que la progressivité de la transmission des savoirs, l'acquisition des méthodes et la professionnalisation favorisent l'aménagement de passerelles entre les deux parcours, passant par des unités d'enseignement privilégiées puisées dans la discipline « sœur ou connexe » au cours des deux premières années de la licence. Par ailleurs, les étudiants peuvent choisir une unité d'enseignement en licence <i>Histoire</i>. Enfin, les enseignements généralistes en histoire de l'art et en archéologie sont ouverts à l'ensemble des étudiants intéressés.</p> <p>La faculté des sciences historiques a développé une véritable politique de projets professionnels, de stages et d'accompagnement individualisés (ECI) qui favorisent une orientation présentée comme favorisant la réussite pour les étudiants. Toutefois, aucune donnée quantitative ou statistique n'est donnée pour mesurer la réussite de cette politique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La licence HAA est dispensée en présentiel, mais des modalités de contrôle spécifiques ont été mises en place, depuis l'instauration du contrôle continu intégral en 2013, pour favoriser la réussite des étudiants empêchés, handicapés ou salariés qui sont inscrits soit en formation initiale, soit en formation continue, ou qui ont intégré ladite formation par une validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>La place du numérique n'excède pas une utilisation assez minimale, puisque sont évoqués l'espace numérique de travail (ENT), Moodle pour le dépôt des documents par les enseignants, et une certification informatique et internet (C2i) en deuxième année. Pourtant, l'utilisation ou la consultation de bases de données (BDD), de systèmes d'information géographique (SIG), ainsi que la pratique du dessin assisté par ordinateur (DAO) font partie des compétences minimales attendues aujourd'hui d'un étudiant titulaire d'une licence en histoire de l'art et archéologie - contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier d'autoévaluation de la mention.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'instauration du contrôle continu intégral en une seule session en 2013 a été revue avec l'instauration d'une seconde session dite de rattrapage à la suite d'une décision du tribunal administratif.</p> <p>La formation associe les évaluations lors des travaux dirigés (exposé, dossier, devoir à la maison, note de participation, test, etc.), avec une progressivité des épreuves destinées à l'évaluation des étudiants de la première à la troisième année de licence) et des épreuves uniques d'une heure au premier et deuxième semestre, puis de deux heures en deuxième année et enfin trois heures en troisième année pour le parcours <i>Histoire de l'art</i>. Pour le parcours <i>Archéologie</i>, les modalités sont différentes : trois épreuves de une à deux heures en L1 et L2, et de trois à quatre heures en L3 pour chaque unité d'enseignement. Les langues et l'épigraphie égyptiennes et orientales donnent lieu à des exercices d'évaluation fréquents.</p> <p>La mention de licence HAA possède deux jurys distincts, l'un en histoire de l'art, l'autre en archéologie, présidés chacun par le responsable du parcours auquel sont associés deux à trois membres titulaires (et leurs suppléants). Il n'existe donc pas de jury au niveau de la mention. Les jurys se réunissent après chaque session semestrielle, ainsi qu'après la session de rattrapage pour valider les semestres en termes de crédits ECTS (European Credit Transfer System). Un supplément au diplôme EUROPASS existe pour cette formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier d'autoévaluation indique seulement, pour ce qui est du suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants, l'existence du supplément au diplôme. Toutefois, le supplément au diplôme fourni avec le dossier d'autoévaluation ne présente que la « licence d'archéologie », et ne correspond donc pas à la totalité de la formation. En revanche, l'analyse est beaucoup plus fine et pertinente, dans la fiche RNCP, pour chacun des deux parcours, en ce qui concerne les activités et les compétences visées par la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il est seulement signalé que le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ). Il n'y a toutefois pas eu d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants sortant de la licence HAA.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe une commission pédagogique composée du directeur de la faculté, des responsables de parcours et de tout enseignant-chercheur et de tout étudiant élu du conseil et qui fait la demande pour y participer. Elle est convoquée par le directeur de la faculté ou à la demande des responsables de la licence d'histoire de l'art et archéologie. Y sont traités le fonctionnement du diplôme, les modalités du contrôle des connaissances (MCC), les « rythmes semestriels », les horaires, la maquette... Elle siège, semble-t-il, en formation plénière, ce qui la rendrait de ce fait élargie à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour certaines questions.</p> <p>Une évaluation des enseignements, reposant sur 118 questions (enseignements délivrés, accompagnement pédagogique, organisation et les modalités d'évaluation des connaissances, accès à l'information, environnement pédagogique, professionnalisation, accueil...), a été effectuée par les étudiants en 2013-2014 et 2014-2015.</p> <p>Il existe un conseil de perfectionnement à l'échelle de la faculté des sciences historiques qui réunit annuellement l'ensemble des formations, mais pas au niveau de la mention.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une structuration disciplinaire originale et efficace avec deux parcours, reliés par des unités d'enseignement communes.
- Une spécialisation progressive, en particulier en parcours *Archéologie*, appuyée sur des stages, deux modules de projets professionnels et, en archéologie, les technologies de l'information et de la communication.
- Des effectifs solides.
- Un adossement scientifique à des laboratoires confirmés.
- Des accords avec l'Allemagne permettant des échanges et une ouverture internationale indéniables.

Points faibles :

- Une formation qui ne semble pas bénéficier de l'attractivité européenne et internationale de Strasbourg malgré quelques accords avec des « colleges » anglo-saxons.
- Une absence de véritable politique linguistique et, en histoire de l'art, numérique.
- Des projets professionnels et des stages, à peine esquissés dans le dossier de présentation.
- Une absence de données sur le devenir des étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement et de jury à l'échelle de la mention.

Avis global et recommandations :

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de la faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg est une formation ouverte à un public essentiellement régional. Si des liens trans-rhénaux existent, il ne semble pas qu'ils soient mobilisés pour favoriser une formation intégrée franco-allemande.

C'est une licence aux contenus classiques mais à la structure originale dans le paysage universitaire français, puisque deux parcours indépendants sans pour autant être totalement cloisonnés sont proposés dès la première année. Toutefois, il faudrait à l'avenir donner plus de poids au tronc commun, renforcer la gestion commune, l'évaluation similaire des étudiants et par conséquent éviter deux commissions pédagogiques et deux jurys distincts, et enfin donner plus de possibilités de passage de l'un des parcours à l'autre.

De toute évidence, cette formation gagnerait à s'ouvrir plus largement aux nouveaux outils numériques indispensables aujourd'hui dans les disciplines artistiques et archéologiques.

Il est enfin nécessaire de mettre en place un véritable suivi des diplômés, ainsi qu'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, conformément à la réglementation en vigueur, et dans l'intérêt même des étudiants et de la formation.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Histoire de l'art et archéologie*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr